

## RECYCLAGE AFGSU 2

### **PUBLIC VISÉ :**

Professionnels de santé titulaires de l'AFGSU 1 ou 2 depuis moins de 4 ans

### **NATURE DE L'ACTION**

Action d'adaptation et de développement des compétences

### **PRÉ REQUIS CONSEILLÉS**

Aucun (sauf être titulaire de l'AFGSU 1 ou 2 depuis moins de 4 ans.)

### **OBJECTIFS**

A l'issue de la formation, les stagiaires pourront réagir efficacement en situation d'urgence.

Auront répondu aux exigences réglementaires : arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### **METHODES PÉDAGOGIQUES**

Cas concrets du formateur.

Mise en pratique : chaque séquence fera l'objet d'une mise en pratique seul et en équipe.

Echanges avec le formateur sur chaque cas, évaluation des pratiques et analyse des écarts entre les apports de connaissances donnés en amont et la pratique observée à ce jour.

Ateliers de simulation de reconnaissance d'urgences vitales.

### **MATERIEL NECESSAIRE**

Pas de matériel spécifique requis.

### **FORMATEUR**

Professionnel de santé agréé CESU.

### **SUIVI ET ÉVALUATION**

L'évaluation théorique et pratique (contrôle continu) permettra au formateur de donner une appréciation d'aptitude qui aboutira à la délivrance d'un diplôme AFGSU 1 ou 2 par le CESU

### **ATTESTATION**

Attestation de fin de formation.

### **DATES/ DUREE / HORAIRES**

2 juin 2023

1 jour - 7 heures

De 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

### **DATE LIMITE RECEPTION DOSSIERS INSCRIPTION**

2/05/2023

### **DATE CONFIRMATION INSCRIPTION**

J - 5

### **LIEU**

Maison de l'Artisan

35 Rue de Cerdagne - PERPIGNAN

### **COÛT DE LA FORMATION (par personne)**

250 € non assujéti à la TVA

### **NOMBRE PARTICIPANTS**

Maximum 12 personnes

### **PROGRAMME**

#### **MODULE 1**

#### **Recueil des problèmes rencontrés par les stagiaires lors de leur retour dans le service pour la mise en application du module initial**

- Inertie du personnel non formé.
- Difficulté à l'élaboration des protocoles et procédures.
- Oubli des gestes car absences de pratiques.
- Manque de temps.
- Ouverture sur le retour d'expérience.

#### **Prise en charge des détresses vitales les plus fréquentes**

- L'arrêt cardiorespiratoire.
- Le syndrome hémorragique.
- La personne inconsciente.
- L'obstruction des voies aériennes.

#### **MODULE 2**

#### **Rappel sur la prise en charge des urgences collectives**

- Ateliers pratiques.
- Immobilisations : collier cervical, retrait du casque, attelles...
- Massage cardiaque externe et défibrillation automatisée externe.
- Ventilation artificielle au masque.
- Manœuvres de désobstruction.
- Installation en position latérale de sécurité.

#### **Mise en situation**

- Exercices pratiques autour des situations les plus fréquemment rencontrées dans l'établissement : fausse route, douleur thoracique, difficulté respiratoire, perte de conscience, maladie, chute...

Nos formations sont accessibles à tous.

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de l'employeur, soit à l'initiative propre du salarié. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparaît alors sur lesdites formations. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparaît alors sur lesdites formations. Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées. Notre référent Handicap est à votre disposition et procédera à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.